

# La centrale nucléaire ressemblait à une porcherie

L'AUTORITÉ de sûreté nucléaire (ASN) est tombée sur un sacré bazar en menant une inspection surprise, les 22 et 23 août, à la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret). Alors qu'une propreté impérative doit impérativement régner dans ce type d'installation, les contrôleurs ont découvert que tout un bric-à-brac, ainsi que des déchets, jonchait le sol du bâtiment du réacteur numéro 1. Ils se sont également aperçus que plusieurs règles basiques de sécurité n'avaient pas été appliquées. Le gendarme du nucléaire, qui a pris la mouche, a envoyé une lettre d'engueulade particulièrement salée au patron de cette centrale EDF...

était en cours de rechargement en combustible nucléaire. Dans cette phase délicate, la propreté est une vertu cardinale. Le moindre résidu pénétrant dans les tuyauteries ou dans la cuve est susceptible de déclencher de graves pépins, voire une catastrophe.

Une procédure spéciale est prévue pour écarter ce danger. Mais, à Dampierre, son application s'est avérée plutôt burlesque. Par exemple, dans une zone classée à « risque élevé », l'ASN a constaté la présence de « sacs [en] vinyle de déchets combustibles, de détergents alcalins, de Scotch et d'appareils » qui traînaient par terre. Un peu plus loin gisaient, en vrac, des « bouteilles d'eau vides, des algues sèches et divers éléments métalliques ».

L'ASN a même déniché « une tenue de type Mururoa » usagée qui traînait dans le sas d'accès à une zone très contrôlée, au lieu

## Algues sèches à la sauce neutrons

Le je-m'en-foutisme atomique qui régnait ces jours-là à Dampierre-en-Burly pose d'autant plus problème que le réacteur

d'être enfermée dans une pouilleuse « spécial nucléaire ». Plus inquiétant : un autre « sac contenant des déchets nucléaires combustibles » avait été abandonné dans une zone classée à « risque d'incendie » !

## Ambiance plombée

Les inspecteurs se sont alarmés, par ailleurs, de plusieurs entorses au règlement « important directement la radioprotection des travailleurs ». En témoigne ce matelas de plomb « déposé à même le sol », alors qu'il était censé recouvrir des canalisations radioactives et protéger des salariés qui travaillaient à proximité. Les inspecteurs déplorent également l'absence de certains appareils de contrôle individuel de contamination. Et ils soulignent que les doses maximales de radiations autorisées ont été dépassées pour certains techniciens.

Dans d'autres zones sensibles de la centrale, EDF semble avoir embauché Gaston Lagaffe comme chef de chantier. Des parois ont été imprudemment décapées et ainsi privées du revêtement de protection qui permettait d'éliminer facilement toute pollution radioactive. Résultat : le béton mis à nu est devenu « difficilement décontaminable ».

« Difficilement », ou pas du tout ? Pour tout arranger, la direction locale d'EDF a l'air de se soucier comme de colin-tampon des remontrances de l'ASN. En 2015, l'Autorité de sûreté avait déjà réclamé à trois reprises – en vain – un contrôle plus rigoureux des « déprimogènes », ces systèmes permettant de canaliser les particules radioactives lorsqu'il est nécessaire de retirer le couvercle de la marmite atomique (la cuve du réacteur). Un an plus tard, rien n'a été fait. Plutôt déprimant...

Hervé Liffren